



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gor
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement

École Jean-Paul-Riopelle

3 avril 2024, 18h40

Bâtiment Saint-Louis-de Gonzague/Teams

Présences :

- Isabelle Auger, représentante des enseignant(e)s
- Marie-Chloé Benoit, membre parent
- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Clothilde Brochot, membre parent présidente du CE
- Caroline Koehren, membre parent
- Adrian Profitos, membre parent
- Benoît Salin, membre parent
- France Verbeke, directrice.

1. Ouverture de l'assemblée (3 minutes)

1.1 Désignation d'un.e secrétaire

Mme **Caroline Koehren** est désignée secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

M. **Adrian Profitos** est désigné gardien du temps.

2. Période réservée au public (10 minutes)

s.o

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption, Mme **Caroline Koehren** appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Le point de l'OPP

4.1 Activités prévues

Activités passées :

- Semaine de la lecture (mars) : les enseignants n'ont pas pu prévoir l'activité autour du livre collectif car les délais étaient trop courts pour l'organisation de l'activité.
- Éclipse : c'est maintenant une journée pédagogique (voir 10.1).
- Possibilité de faire un sondage Teams par l'OPP afin de mesurer la satisfaction des parents concernant notamment l'activité des sapins : non rediscuté.

Activités en cours :

- Livraison des plants de la campagne Ecoles enracinées, prévue le 28 mai.

Activités à venir :

- Vente de garage le 25 mai avec location de tables :

L'OPP fera les démarches nécessaires afin que l'activité puisse se faire Terrasse Mercure. Le CÉ préautorise un montant de 600 \$ pour compléter l'obtention de 40 tables pour la tenue de l'activité. Mme Clothilde Brochot propose la tenue de l'activité, M. Benoît Salin appuie.

- Discussion de la fête des finissant : L'OPP ne participe pas à l'organisation. Ils se sont arrangés pour réserver deux tables pour les parents et élèves des finissant (vente de biscuits) pour le financement de celle-ci.
- La fête de fin d'année sera prévue pour le 14 juin.

Organisation de l'OPP :

- Afin de prévoir une communication fluide et une bonne organisation et planification des activités de l'OPP une fiche de projet sera émise par l'OPP avec un descriptif des activités prévues pour l'année scolaire. En début d'année scolaire, la planification des activités de l'OPP sera présentée au CE et les fiches remises dans un délai raisonnable afin d'optimiser la réalisation des activités. Au prochain CE, l'OPP remettra la fiche de projet concernant l'organisation de la fête de fin d'année.
- Communication de l'OPP et rappel important à transmettre aux parents : les activités de l'OPP seront visibles dans l'info lettre de l'école, les communications principales sont également partagées par l'école toutefois les parents qui désirent avoir plus d'informations et des rappels pourront s'inscrire à la future info lettre de l'OPP.

4.2 Messages des enseignants pour l'OPP

- Mme **Isabelle Auger** informe l'OPP que les enseignant.e.s observent une certaine redondance du thème proposé lors pour la semaine de lecture (Jean-Paul Riopelle).
- Les enseignant.e.s désirent avoir un délai plus long lorsqu'il faut s'investir dans une activité afin de faire les recherches nécessaires à la bonne réalisation de celle-ci.
- Les enseignant.e.s demandent des informations supplémentaires concernant la vente du livre crée lors de la semaine de lecture de l'année précédente.

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 7 février 2024 (5 minutes)

Outre la mauvaise date du document, aucune modification n'est apportée. Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption du procès-verbal du 7 février 2024, M. **Benoît Salin** appuie. Le procès-verbal du 7 février 2024 est adopté à l'unanimité.

6. Modalités et fonctionnement du CÉ (10 minutes)

6.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ – information

Tous les membres ont complété leur formation.

7. Dossiers école et informations stratégiques (30 minutes)

7.1 Consultation obligatoire des élèves – suivi

La question posée aux élèves des classes d'accueil (6 classes).

« Qu'auriez-vous souhaité partager/présenter à votre arrivée, aux élèves des classes régulières et qui aurait facilité un rapprochement ? »

La question pour les élèves des classes régulières :

« Qu'auriez-vous souhaité savoir sur les élèves des classes d'accueil à leur arrivée, et qui aurait pu faciliter un rapprochement ? »

Les enseignants nomment que les questions sont pertinentes et poseront la question aux élèves. Le but sera d'essayer de trouver une activité pour réunir les élèves.

7.2 Sécurité en cas d'alarme (code Argent) – information

L'alarme code Argent a été déclenchée par erreur, lors de cet événement les enseignants ont soulevé un point concernant le fait de barrer les portes de l'intérieur : certaines portes au bâtiment Jean-Paul Riopelle ne seraient verrouillables que de l'extérieur.

Une visite sera effectuée pour examiner lesdites portes. S'il s'avère qu'il y ait une problématique, outre les démarches classiques via le CSSDM, le CÉ pourrait poser une question au comité de parents. En dernier recours, une évaluation pour amener le sujet au traitement des plaintes pourrait être mis en place par le CÉ.

7.3 Financement du bal des finissants.e.s – approbation

Point reporté à la prochaine réunion de CÉ.

7.4 Photos scolaires – information

Point reporté à la prochaine réunion de CÉ.

8. Activités et sorties éducatives (5 minutes)

8.1 Activités et sorties éducatives – approbation

- Sortie pour les Glissades d'eau à Pointe Calumet avec les 5 et 6^{èmes} années prévue le 20 juin :
Cette sortie nécessiterait une contribution des parents de 34 \$. Pour comparaison, cette activité avait été proposée l'année dernière au coût de 30 \$.
- Sortie Cabane à sucre avec les classes d'accueil (37 élèves) prévue le 12 avril :
Cette sortie nécessiterait une contribution de 25,80 \$.
- Sortie aux Iles de Boucherville avec tous les élèves du bâtiment Jean-Paul Riopelle (maternelles, 1^{ères}, 2^{èmes} année et classes d'accueil) prévue soit le 21 mai soit le 3 juin selon les classes :
Cette sortie nécessiterait une contribution des parents de 23,25 \$. Pour comparaison, cette activité avait été proposée l'année dernière sans demander de frais aux parents.

Rappelons que l'école a accueilli plus d'élèves du fait des classes d'accueil, avec le même budget que l'année dernière. Aussi, le coût des transports a grandement augmenté, devenant une dépense plus importante que le coût de l'activité elle-même.

Le CÉ approuve la tenue des activités proposées, cependant le coût de plus en plus élevé de celles-ci devrait amener une réflexion sur le type d'activité proposé : le transport étant de plus en plus dispendieux, serait-il possible de faire venir les activités à l'école, ou de privilégier les activités qui permettent l'utilisation d'autobus nolisés de la STM (privilégiée aux autobus scolaires, qui coutent beaucoup plus cher) ? Cette réflexion devrait être faite tant au niveau du CÉ que de l'équipe école.

Le CÉ a décidé d'aider la tenue de ces activités par le financement d'une partie des frais de chaque activité comme suit :

- Sortie pour les Glissades d'eau du 20 juin :
Une part de 4 \$ de la demande aux parents sera absorbée par le fonds 4, soit 4 \$ x 92 élèves (468 \$).
- Sortie Cabane à sucre du 12 avril :
Une part de 15 \$ de la demande aux parents sera absorbée par le fonds 4, soit 15 \$ x 37 élèves (555 \$). La part plus élevée pour cette sortie est motivée par le fait que les élèves sont moins nombreux et plus vulnérables.
- Sortie aux Iles de Boucherville du 21 mai/3 juin :
Une part de 4 \$ de la demande aux parents sera absorbée par le fonds 4, soit 4 \$ x 212 élèves (848 \$).

Le coût absorbé par le fonds 4 pour les activités de fin d'année est donc de 1 871 \$. Il est à noter que l'aide à la tenue des activités de fin d'année sont exceptionnelles et motivées par le fait que c'est la première année que l'école reçoit des classes d'accueil dans ses murs. L'année prochaine le CÉ souhaite que les activités privilégiées

soient des activités limitant le coût de transport.

Mr **Adrian Profitos** propose l'adoption des demandes, Mme **Marie-Chloé Benoit** appuie, les demandes sont adoptées à l'unanimité.

9. Le point des enseignant.e.s

Le message des enseignant à l'OPP a été présenté lors du point 4 de l'OPP.

10. Dossiers SDG (5 minutes)

10.1 Journée pédagogique du 8 avril pour l'éclipse – information

Organisation des activités autour de l'éclipse par le SDG avec 20 parents bénévoles.

La distribution des lunettes pour les enfants inscrits au SDG se fera le jour même (le 8 avril), tandis que la distribution pour les enfants non-inscrits se fera le 5 avril.

11. Rapport du délégué au comité de parents (5 minutes)

11.1 Réunion du 20 février 2024

Mr **Adrian Profitos** nous fait part des sujets abordés durant la réunion du 20 février 2024 :

- Durant les périodes de grand froid et de glace dans la cour, quelle est la responsabilité de l'école ? Utilisation d'un croque-glace ? Dans notre école, lors de cette période de glace, les enfants faisaient les temps de récréation dans le gymnase.
- Il y a 12 écoles à projet particulier au CSSDM. Une discussion s'est tenue pour une consultation sur les critères d'admission de ces écoles afin de limiter l'effet « à trois vitesses ».

11.2 Réunion du 26 mars 2024

Point reporté à la prochaine réunion de CÉ.

12. Courrier

12.1 Gestion de l'adresse courriel du CE

Un courriel pour la participation au point 4 du CÉ. Le parent est présent au début de la réunion.

13. Varia

14. Levée de séance

La séance est levée à 21h 35. La prochaine rencontre du CE est prévue le mercredi 8 mai.



Clothilde Brochot
Présidente du CÉ



France Verbeke
Directrice